

Consultation publique : Site-Ray-Mont Logistiques – Secteur Assomption Sud.

En ces temps où de multiples crises menacent la santé publique, l'environnement et la biodiversité, où les inégalités sociales sont de plus en plus exacerbées, il est temps que les administrations aient du courage politique.

Soyons réalistes, les dérogations demandées par Ray-Mont sont abusives et ne correspondent à AUCUN des critères d'évaluation :

Contribution à la qualité de l'espace public

Amélioration du paysage

Réduction des impacts environnementaux

Contribution à la mise en valeur du patrimoine bâti

Toute autre contribution du projet à l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et dans les politiques municipales

Merci pour nous permettre de donner notre opinion sur le sujet.

Carole Mainville

07/11/2024